



Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports

Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire
Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France – 75650 Paris CEDEX 13
www.experimentation.jeunes.gouv.fr





INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°AP5-4 lancé en janvier 2015 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de l'Éducation nationale
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative
Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire
Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris CEDEX 13

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter le rapport d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par l'évaluateur du projet sur le site www.experimentation.jeunes.gouv.fr



FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

<p style="text-align: center;">THÉMATIQUE : Mobilité Numéro du projet : AP5_4_CRE</p>
LE DISPOSITIF EXPERIMENTÉ
Titre : Mouv'Jeunes en Pays de Brest
Objectifs initiaux : <ul style="list-style-type: none">- Identifier le besoin de mobilité en lien avec le projet d'insertion social et professionnelle.- Construire un parcours mobilité mobilisant de la formation à la mobilité et/ou des solutions matérielles adaptées et ce dans le cadre de la définition d'un budget mobilité- Fédérer et coordonner l'ensemble des acteurs agissant sur la mobilité
Public(s) cible(s) : <p>Les jeunes de 16 à 25 ans résidant sur une commune du Pays de Brest, rencontrant des difficultés dans leur parcours d'insertion du fait de freins à la mobilité.</p>
Descriptif synthétique du dispositif expérimenté : <p>Le dispositif est un diagnostic individuel ayant pour objectif de repérer les freins liés à la mobilité et de proposer un parcours mobilité pouvant lever ces freins. Le diagnostic comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none">- une information collective- un entretien individuel- une évaluation collective- un bilan tripartite.
Territoire(s) d'expérimentation : <p>Le territoire d'expérimentation est situé en Bretagne, dans le Finistère. Il se délimite au Pays de Brest, comprenant 89 communes sur 7 communautés de commune. Cela inclut des zones rurales et urbaines et des quartiers de la politique de la ville.</p>
Valeur ajoutée du dispositif expérimenté : <p>Mouv'Jeunes est le premier et le seul diagnostic individuel sur la mobilité sur son territoire. Il permet de repérer les freins à la mobilité et de proposer un parcours mobilité réaliste et réalisable en s'appuyant sur une coordination des acteurs de la mobilité.</p>
Partenaires techniques opérationnels : <p>(1) Partenaires initialement visés dans la convention : En Route Pour l'Emploi / Feu Vert Mobilité</p> <p>(2) Partenaires effectifs de l'expérimentation : En Route Pour l'Emploi / Feu Vert Mobilité / Brest à Pied et à Vélo / Bibus / Pen Ar Bed / Epouce / Covoiturage +</p>
Partenaires financiers (avec montants): <p>Mentionner, en plus du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse, tous les financeurs de l'expérimentation.</p>

Durée de l'expérimentation : (1) Durée initiale : - 24 mois (2) Durée effective : - 22 mois (<i>retard du FEJ</i>)
LE PORTEUR DU PROJET
Nom de la structure : Don Bosco Type de structure : Association loi 1901 Reconnue d'Intérêt Général
L'ÉVALUATEUR DU PROJET/ DU PROGRAMME
Nom de la structure : TEPP Type de structure : Structure publique



PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

Sommaire

Introduction.....page 7

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

A. Objectifs de l'expérimentation.....page 9

B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation.....page 9

1. *Public visé*.....page 10

2. *Bénéficiaires directs*.....page 10

2.1. *Statistiques descriptives*.....page 10

2.2. *Analyse qualitative*.....page 10

3. *Bénéficiaires indirects*.....page 12

II. Déroulement de l'expérimentation

A. Actions mises en œuvrepage 13

B. Partenariats.....page 15

1. *Partenaires opérationnels*.....page 15

2. *Partenaires financiers*.....page 17

C. Pilotage de l'expérimentation.....page 18

D. Difficultés rencontrées.....page 20

III. Enseignements généraux de l'expérimentation

A. Modélisation du dispositif expérimenté.....	page 22
B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif.....	page 25
1. <i>Public visé.....</i>	<i>page 26</i>
2. <i>Actions menées dans le cadre du dispositif.....</i>	<i>page 27</i>
3. <i>Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance.....</i>	<i>page 28</i>
4. <i>Impacts sur la structure.....</i>	<i>page 29</i>
Conclusion.....	page 29

Annexes :

- **Annexe 1 : Public visé par l'expérimentation**
- **Annexe 2 : Calendrier de déroulement de l'expérimentation**
- **Annexe 3 : Liste des outils développés dans le cadre de l'expérimentation**

- **Tableau 4 sur l'exécution financière** (*non inséré au rapport*)

Introduction

Mouv'jeunes est né du constat que le manque de mobilité des personnes est un frein très important à l'insertion sociale et professionnelle. L'EIPF a déjà une auto-école sociale qui travaille sur la mobilité, et En Route Pour l'Emploi peut fournir des solutions matérielles. Cependant travailler l'accès au permis de conduire ou aux locations de véhicule et transport à la demande ne suffisent pas à résoudre le problème de la mobilité à moyen et long terme.

Le droit commun prévoit des aides financières pour la formation au permis (AJ29, chèque mobilité etc.). Ces aides ne sont pas des solutions efficaces et ne répondent pas à tous les freins liés à la mobilité.

Les deux structures se sont rendu compte de la nécessité de proposer un accompagnement individuel à chaque individu car les freins à la mobilité peuvent être multiples et variés.

A partir de ce constat, l'association Don Bosco a répondu à un appel à projet du FEJ (Fonds d'Expérimentation pour la jeunesse). Un cahier des charges a été construit, un partenariat avec En Route Pour l'Emploi a été mis en place et Mouv'jeunes a été créé.

Mouv'jeunes est une expérimentation qui court de janvier 2015 à décembre 2016. Le territoire concerné est le Pays de Brest. Cela représente 7 communautés de communes :

- du Pays d'Iroise CCPI,
- du Pays des Abers CCPA,
- du Pays de Lesneven et de la Côte des Légendes CCPLCL,
- du Pays de Landerneau Daoulas CCCPLD,
- de l'Aulne Maritime CCPAM,
- du Pays de Crozon CCPC
- de Brest CUB.

Soit 89 communes avec 403 603 habitants ou une population active de 177 754 personnes (données économiques de Brest édition 2015-2016). L'emploi représente 12% de l'emploi total Breton, c'est le deuxième après le Pays de Rennes, le taux de chômage a atteint 9.2% au deuxième semestre 2015 (cf. l'observatoire de l'économie du Pays de Brest 2e semestre 2015). Les secteurs regroupant le plus d'emplois sont l'administration publique avec 25 529 emplois, le commerce avec 19 916 emplois et la santé avec 12 713 emplois (données économiques de Brest édition 2015-2016).

Le territoire est essentiellement rural et comprend des zones rurales isolées.

La ville de Brest comprend également sept quartiers de la politique de la ville :

- Kérangoff
- Kéréderm
- Kérourien
- Bellevue
- Pontanézen
- Lambézellec
- Quéliverzan

Notre action se situe donc plutôt à l'échelle inter communale, nous agissons sur tout le Pays de Brest mais pas sur la totalité du département du Finistère.

Le Pays de Brest possède plusieurs réseaux de transports en commun. Le réseau de car Penn Ar Bed, géré par le Conseil Départemental du Finistère, s'occupe du transport entre les communes.

Le réseau de TER de la SNCF avec des voies entre Brest, Landerneau, Morlaix et Quimper. Il y a le réseau Bibus pour le transport collectif sur la Communauté Urbaine de Brest et Ar bus pour les transports sur Landerneau. Bibus et la ville du Relecq-Kerhuon proposent de la location de vélos et de vélos électriques.

Ces transports collectifs sont complétés par les différents sites de covoiturage (covoiturage-Finistère, covoiturage-29, Epouce...).

Malgré tous ces réseaux de transports en commun, il y a toujours de grosses difficultés pour se déplacer pour les personnes qui ne possèdent pas le permis de conduire et qui habitent en milieu rural dans des zones mal ou pas desservies par les transports en commun.

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

A. Objectifs de l'expérimentation

Il y a trois objectifs généraux visé par l'expérimentation :

- Identifier le besoin de mobilité en lien avec le projet d'insertion sociale et professionnelle.
- Construire un parcours mobilité sollicitant de la formation à la mobilité et/ou des solutions matérielles adaptées et ce dans le cadre de la définition d'un budget mobilité.
- Fédérer et coordonner l'ensemble des acteurs agissant sur la mobilité.

Les objectifs opérationnels étaient :

- De créer un diagnostic mobilité individuel pour repérer les freins de la personne à la mobilité et de proposer un parcours pour lever ces freins.
- De coordonner les actions des acteurs de la mobilité sur le territoire afin de pouvoir informer et orienter efficacement.

B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

1. *Public visé*

Les publics bénéficiaires sont les jeunes de 16 à 25 ans en parcours d'insertion. Le profil de ces personnes est très variable. Ce peut être des jeunes placés sous-main de justice, des chômeurs longues durées suivis par le PLIE, des jeunes en PPI ou en POP ou des jeunes suivis par la Mission Locale. Ce sont des jeunes qui ont des freins à la mobilité, ils ont des difficultés (financières ou d'apprentissage) à passer le permis de conduire.

De plus, leurs freins à la mobilité peuvent être divers : difficultés à s'orienter ou à lire un plan, à comprendre/parler le français, à prendre les transports collectifs (crainte, phobie, etc.), à accéder à l'information ou à un moyen de transport (coût)...Autant de freins personnels qui viennent s'ajouter aux limites de la desserte en transport en commun (milieu urbain ou rural peu dense, horaires décalés, etc.) et à l'allongement des distances entre les lieux de vie et de travail.

Cela entraîne des problèmes dans leurs parcours d'insertion, ils n'ont pas la possibilité de se rendre à un rendez-vous à la Mission Locale ou à Pôle Emploi par exemple, ou d'aller à une formation ou un emploi. Ce sont des personnes qui cumulent des retards en formation ou en stage. Ce manque de mobilité peut également générer des difficultés dans le cadre de la vie privée : la garde des enfants pendant la formation et/ou l'emploi par exemple.

Depuis le lancement de Mouv'Jeunes, le public est resté le même.
Nous devons réaliser un diagnostic pour 450 jeunes sur les 2 ans de l'expérimentation.

2. Bénéficiaires directs

Les bénéficiaires sont les jeunes de 16 à 25 ans en parcours d'insertion suivis par :

- l'IBEP, le CLPS et Initiative Formation pour les jeunes en PPI (prestation préparatoire à l'insertion)
- Initiative Formation
- la Mission Locale
- la Garantie Jeunes

2.1. Statistiques descriptives

Mouv'Jeunes a touché :

- 540 jeunes en information collective, dont 230 femmes et 310 hommes.
- 170 jeunes en diagnostic individuel mobilité, dont 101 hommes et 69 femmes.
- 31 jeunes en atelier mobilité, dont 15 femmes et 16 hommes.

(Voir annexe 1)

2.2. Analyse qualitative

Les objectifs quantitatifs de l'expérimentation ont largement été atteints. Sur les 450 jeunes que nous devons toucher, nous en avons vu 540.

Nous avons été obligés de refuser des groupes faute de temps.

Nous avons également eu plusieurs demandes pour des personnes de plus de 25 ans suivis par des associations intermédiaires ou des chantiers d'insertion, des centres de formation adulte pour des personnes étrangères primo-arrivant. Nous avons également eu une demande de l'Université de Bretagne Occidentale pour des jeunes en Master II.

En effet, la problématique de la mobilité touche toutes les catégories de populations.

Les outils de repérage des jeunes pour Mouv'jeunes ont été diverses. Tout d'abord nous avons organisé des rencontres avec les structures accueillant des jeunes, nous avons créé un dépliant décrivant notre action et nous avons mis en place des informations collectives régulières.

Les prescripteurs du dispositif ont été :

- La Mission Locale
- La Garantie Jeunes
- L'IBEP avec des groupes suivis en PPI (prestation préparatoire à l'insertion)
- Le CLPS avec des groupes suivis en PPI
- Initiative Formation avec des groupe suivi en PPI
- Espace Insertion.

Le mode de repérage et les dispositifs de communication mis en place ont été impactés par le caractère expérimental du projet.

En effet, c'est la première fois sur le Pays de Brest que la mobilité est abordée de manière directe. Il a fallu réussir à convaincre autant les prescripteurs que les jeunes de l'intérêt du dispositif.

Enfin, l'expérimentation a permis d'avoir une meilleure connaissance du public ciblé car nous avons mis en place un diagnostic individuel poussé, nous faisons une analyse systémique qui prend en compte les difficultés d'apprentissage, les finances et la situation personnelle. Ensuite nous pouvons proposer un parcours mobilité efficace. Ce parcours mobilité est présenté au jeune et à son référent prescripteur. Ainsi les informations peuvent être croisées et vérifiées si besoin.

Mouv'Jeunes a permis de mettre en relation des difficultés d'apprentissage et de mobilité. Nous nous sommes aperçus que 52,4% des personnes suivi ne savent pas rechercher l'information sur internet, que 23% ne savent pas où chercher l'information en réalité (dans quelle institution ?) et que cela implique que ces personnes n'anticipent pas la préparation d'un trajet.

Le diagnostic a également permis de mettre en avant qu'il y a une différence entre la représentation que la personne se fait de sa mobilité et sa vraie mobilité. Par exemple beaucoup se disent mobiles car ils prennent le bus très régulièrement mais lorsque l'on travaille sur une préparation d'itinéraire, on se rend compte qu'ils prennent toujours la même ligne de bus pour se rendre au même endroit (trajet domicile centre-ville). Ils ne connaissent pas le temps de trajet, les horaires ou les autres lignes de bus. Ils ne savent pas se rendre ailleurs en prenant en compte le temps de trajet.

3. Bénéficiaires indirects

Les outils de repérage des bénéficiaires indirect ont été les mêmes que pour les bénéficiaires directs.

Ils reposent sur une bonne connaissance du territoire et une mise en réseau des partenaires. Pour cela nous avons démarché les structures pouvant accueillir des jeunes pour leur présenter Mouv'jeunes et voir avec eux comment nous pouvions répondre à leurs besoins.

Les premiers bénéficiaires indirectes sont les prescripteurs de Mouv'jeunes. Le diagnostic mobilité leur permet de compléter leur diagnostic et d'avoir un travail sur la mobilité efficace.

Ce travail peut permettre de prévenir les retards et les absences en formations si le jeune a appris à prévoir un itinéraire.

De plus, les prescripteurs ont un référent mobilité auprès de qui s'informer, ou orienter leurs bénéficiaires.

Les financeurs d'aide au permis B ou AM et les auto-écoles sociales bénéficient d'un diagnostic qui permet de vérifier la faisabilité, le besoin et la motivation pour permis B. cela permet d'éviter les situations d'échec et une meilleur gestion des finances.

Enfin Mouv'jeunes a permis aux acteurs de la mobilité de mieux se faire connaître des jeunes et des acteurs de l'insertion. Nous avons également mis en relation certains acteurs qui travaillent sur la même thématique comme En Route Pour l'Emploi et Brest à Pied et à Vélo, qui ont tous les deux des actions autour du vélo.

II. Déroulement de l'expérimentation

A. Actions mises en œuvre

L'identification des freins à la mobilité en amont et l'accompagnement des publics vers une mobilité autonome est la base de notre démarche.

Un diagnostic mobilité permet de dresser un bilan de la situation actuelle concernant la mobilité par rapport au projet professionnel de la personne, en prenant en compte le territoire. Cela permet de travailler sur la solution de mobilité réaliste et durable la plus adaptée possible aux difficultés de la personne.

Un travail sur la mobilité s'inscrivant dans le parcours d'insertion et réalisé sur la base d'un diagnostic personnalisé, permet d'identifier et d'anticiper des besoins ciblés de formations et/ ou de proposer des services de mobilité adaptés aux bénéficiaires en prenant en compte leur situation personnelle.

Ce travail est renforcé par la création d'un service conseil en mobilité pouvant proposer des diagnostics et l'élaboration d'un parcours mobilité s'appuyant sur une connaissance du territoire et des partenariats permettant de proposer :

- Une information sur l'offre de déplacement sur le pays de Brest
- Un accompagnement individualisé dans les réseaux de transports
- Une orientation vers les dispositifs adaptés
- Des actions complémentaires individuelles ou collectives selon les besoins identifiés.

Construction des outils :

Mouv'Jeunes a commencé par une phase bibliographique pour définir le travail sur la mobilité et avoir une connaissance suffisante du territoire et de ses particularités.

Pour pouvoir réaliser un diagnostic mobilité efficace, nous nous sommes appuyés sur deux points :

- Un partenariat avec les plateformes mobilité existantes au niveau national afin de pouvoir comparer et évaluer nos outils
- Les besoins et difficultés des organismes prescripteurs en terme de mobilité pour le public suivi

Nous avons donc rencontré ou contacté par téléphone ces différents partenaires puis avons travaillé sur un outil adapté.

Evaluation des outils :

Le diagnostic mobilité est en deux parties, l'entretien individuel et l'évaluation collective.

Pour la mise en œuvre et l'évaluation de l'expérimentation, nous avons constitué un comité de pilotage composé des partenaires et prescripteurs ainsi que des ECPI du territoire de Mouv'Jeunes (le Pays de Brest) et des organismes chargés de suivre l'expérimentation (l'ANSA, la TEPP et FARE).

Cela a permis de vérifier si les outils répondaient à la demande, de les faire évoluer et de les améliorer.

Il est apparu qu'il fallait travailler sur :

- l'adhésion des jeunes au dispositif
- Un outil pour préparer un trajet selon les besoins, savoir trouver l'institution qui peut répondre au besoin du jeunes
- Des ateliers pour compléter l'offre des acteurs de la mobilité

Evolutions des outils :

Pour répondre à l'évaluation nous avons travaillé sur :

- une information collective mobilité afin de mieux toucher les jeunes
- Un guide d'adresses utiles comprenant les coordonnées des institutions pouvant être utiles aux personnes (concernant la santé, le logement, les droits, la formation etc.) et les lignes de bus, car ou train pour s'y rendre.
- un atelier mobilité avec comme objectif d'apprendre à chercher l'information et préparer un trajet en avance.

L'organisation de Mouv'jeunes :

Pour le dispositif expérimental l'EIPF Don Bosco a recruté un conseiller mobilité insertion (CMI) à temps plein.

En Route Pour l'Emploi a recruté un formateur mobilité à un mi-temps.

L'organisation des structures n'a donc pas été modifiée.

(voir annexe 2)

B. Partenariats

1. Partenaires opérationnels

Pour l'expérimentation, nous avons défini deux types de partenaires :

- Les partenaires prescripteurs, qui regroupent tous les structures d'accompagnement pouvant prescrire une intervention de Mouv'jeunes pour leur public.
- Les partenaires outils, qui regroupes tous les partenaires pouvant proposer une solution de mobilité pour le publics suivi par Mouv'jeunes et ce dans le cadre d'un parcours mobilité.
-

La principale difficulté a été que les différents acteurs de la mobilité et les structures accompagnant le jeune public ne se connaissaient pas et ne connaissaient pas leurs activités. Il a fallu rencontrer chaque acteur un par un pour lui expliquer l'expérimentation Mouv'jeunes et l'intérêt de chacun de pouvoir coordonner nos actions.

Nom de la structure partenaire	Type de structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
AFPA	Centre de formation adulte	prescripteur
Bureau information jeunesse	Centre d'information	Informé sur Mouv'jeunes, participation au atelier
CLPS	Centre de formation adulte	Prescripteur Comité de pilotage
Espace insertion	Centre de formation adulte	prescripteur
Garantie Jeunes	Dispositif de formation adulte	prescripteur
IBEP	Centre de formation adulte	Prescripteur Comité de pilotage
Initiative Formation	Centre de formation adulte	Prescripteur Comité de pilotage
Brest Métropole	Communauté de commune	Comité de Pilotage
CCPI	Communauté de commune	Comité de pilotage, partenaire « journée mobilité » prêt de bureau occasionnel
CCAM	Communauté de commun	Comité de pilotage

CCPC	Communauté de commun	Comité de pilotage
Mission Locale	Centre d'insertion socio-professionnel pour les 16/25 ans	Prescripteur Comité de pilotage
Bibus	Réseau de transport collectif sur Brest Métropole	Partenaire outil Réseau de bus, tram et vélocibus sur Brest Métropole
CAT29 Transdev	Gère le réseau de car »Penn Ar Bed pour le Nord Finistère	Partenaire outil Réseau de car sur le Finistère
Epouce	Réseau de covoiturage interactif	Partenaire outil Projet de covoiturage journalier
Covoiturage +	Réseau de covoiturage journalier et de covoiturage associatif	Partenaire outil projet de covoiturage journalier et solidaire sur le Finistère
Garage solidaire « Yves LE MORVAN »	Garage social	Partenaire outil Vente de voiture à prix social
Brest à Pied et à Vélo	Garage associatif pour vélo et vélo école	Partenaire outil Vélo école et garage solidaire vélo comité de pilotage
Feu Vert Mobilité	Auto-école social	Partenaire outil Auto-école social
En Route Pour l'Emploi	Central de mobilité (location de véhicula, transport à la demande, micro-crédit et garage social)	Associer sur l'expérimentation Mouv'Jeunes
TIRIAD	Association proposant « liz mobility » cartopartie	Partenaire outil Cartopartie et carte en libre accès

Ce projet a permis de renforcer les liens entre l'EIPF Don Bosco et En Route Pour l'Emploi. Cette collaboration a pour vocation d'amorcer un travail autour du projet de plateforme mobilité.

Ce partenariat a été prévu dès l'écriture du projet, pour rapprocher la centrale mobilité d'En Route Pour l'Emploi et l'auto-école social de Feu Vert Mobilité (Don Bosco).

Mouv'Jeunes a travaillé sur la coordination les acteurs de la mobilité et de l'insertion sur son territoire grâce à des rencontres régulières organisées par Mouv'jeunes, des réunions, des

ateliers ou des journées mobilité. Des comités de pilotage ont ainsi permis de contractualiser l'avancée de l'expérimentation et de mobiliser de nouveaux partenaires et ainsi offrir une réelle visibilité au projet. Cette coordination a permis également de proposer des parcours mobilité efficaces pour les personnes accompagnées et des discussions sur des futurs projets.

2. Partenaires financiers

Les partenaires impliqués financièrement dans l'expérimentation sont :

- Le Fond d'Expérimentation pour la Jeunesse
- L'association Don Bosco

Le financement du projet par le Fond d'Expérimentation pour la Jeunesse n'a pas été un levier pour obtenir des financements pour la suite de l'expérimentation.

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse	
Cofinancements extérieurs à la structure	
Autofinancement	

C. Pilotage de l'expérimentation

Le comité de pilotage de Mouv'Jeunes est composé de :

- PLIE
- Brest Métropole
- Région Bretagne
- l'EIPF (Etablissement Insertion par la Formation) à Don Bosco
- PPI CLPS
- Feu Vert Mobilité
- Espace Insertion
- PPI IBEP
- Mission Locale Pays de Brest
- PPI Initiatives Formation
- Brest à Pied et à Vélo
- TIRIAD, Projet cartomobilité
- ANSA
- En Route Pour l'Emploi
- DRJSCS
- CDET DIRECCTE
- CCAM
- CCPC
- CCPI
- Covoiturage +
- UBO
- Conseil départemental
- Relai travail
- DIRECCTE

La fréquence des réunions du comité de pilotage est d'une fréquence de tous les six mois. Certaines structures ont joué un rôle prévalent dans ce comité de pilotage. Les structures de formation comme l'IBEP ou le CLPS ont défendu et démontré l'intérêt de Mouv'Jeunes en s'appuyant sur les résultats qualitatifs de l'expérimentation pour les jeunes.

Les différents partenaires du comité de pilotage étaient informés régulièrement de l'avancement du diagnostic mobilité, soit lors de rencontre, soit par téléphone ou mail.

La grande difficulté était de fixer une date pour le comité de pilotage où un maximum de personnes pouvait être disponible. Pour ce faire, plusieurs dates étaient prévues en avance, celle la plus demandée était retenue.

Les absents étaient tenus informés par compte-rendu du contenu des échanges.

Le comité de Pilotage était complété par différentes réunions avec les partenaires pour travailler sur les outils, les besoins ou l'organisation des journées mobilité.

Le comité de Pilotage permettait de présenter les résultats et les attentes de Mouv'Jeunes et de décider comment orienter le diagnostic mobilité. Il était aussi très important pour coordonner les différents acteurs de la mobilité sur le territoire.

Les outils de pilotages développés sont :

- Des tableaux de suivi du diagnostic mobilité pour évaluer l'activité dans son ensemble, les difficultés relevées et les solutions proposées.
- Des diaporamas pour animer les comités de pilotage
- Une liste de diffusions aux partenaires et institutions

Ces outils permettaient de tenir informer rapidement les membres du comité de pilotage.

Les échanges avec d'autres expérimentateurs soutenus par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse ont été utiles pour mettre en œuvre le projet.

En effet, cela a permis de pouvoir comparer les outils, de les améliorer, d'avoir des pistes de réflexions concernant les problématiques rencontrées en s'appuyant sur des expériences concrètes.

D. Difficultés rencontrées

Présenter Mouv'Jeunes

Mouv'jeunes est le premier diagnostic mobilité sur le Pays de Brest. Il a fallu convaincre de l'utilité de cette outil et de la complémentarité qu'il permet sans superposer nos interventions avec celle des conseillers en insertion (qui font du suivi globale et travaillent notamment sur la mobilité).

Nous avons dû présenter le diagnostic mobilité à tous les partenaires prescripteurs potentiels en mettant en avant que Mouv'jeunes ne remplace pas leur travail mais le complète pour permettre de faire avancer le parcours d'insertion.

Pour cela nous avons revu nos outils en collaborant avec les partenaires prescripteurs pour partir de leurs besoins.

Adapter le diagnostic aux contraintes des prescripteurs

Le diagnostic de Mouv'jeunes pour les groupes, se fait en quatre temps, une information collective, un entretien individuel, une évaluation collective et un bilan tripartite.

Il a été très compliqué d'organiser ses rendez-vous en fonction des plannings des groupes à voir, notamment sur certains dispositifs où le collectif est très court.

Certains rendez-vous ont dû être reportés sur de longues périodes allant jusqu'à un mois. Hors, plus le délai est long entre chaque rendez-vous, moins efficace est le diagnostic. Cela peut s'expliquer par la démotivation du jeune qui doit déjà passer par un ensemble de dispositifs tous différents.

Suciter de l'intérêt de la part des jeunes

une difficulté sur Mouv'Jeunes a été de susciter de l'intérêt de la part du jeune.

nous avons commencé par instaurer le diagnostic de façon systématique pour un groupe de jeunes. Nous nous sommes vite rendu compte que le diagnostic n'est pas efficace s'il est imposé.

Comment faire en sorte que Mouv'Jeunes ne soit pas vu comme un énième dispositif de suivi prescrit aux jeunes ?

Nous avons travaillé une information collective qui explique ce que propose Mouv'Jeunes et qui lance la discussion sur les difficultés liées à la mobilité, à la suite de quoi le jeune peut s'inscrire au diagnostic mobilité. Les intérêts de cette information collective sont :

- De donner une première information pertinente sur la mobilité
- De susciter de l'intérêt de la part du jeune

Nous avons observé qu'en procédant de cette manière, le jeune ne voit pas l'expérimentation comme une obligation mais comme un outil dont il peut disposer.

Les personnes qui s'inscrivent sur le dispositif par la suite sont beaucoup plus motivés et prêtes à travailler sur leur mobilité de façon efficace.

Faire perdurer le diagnostic après l'expérimentation

Mouv'Jeunes a permis de montrer la nécessité d'une plateforme mobilité sur le Pays de Brest. Il a démontré un manque dans l'accompagnement. Même les structures accueillant un public de plus de 25 ans ont adhéré à la démarche.

L'expérimentation a aussi travaillé sur des outils efficaces et une coordination des acteurs de la mobilité et de l'insertion qui permet d'agir efficacement sur cette problématique.

C'est dans cet esprit que nous avons travaillé sur la suite à donner à Mouv'Jeunes, c'est-à-dire une plateforme mobilité pouvant proposer un parcours mobilité aux personnes sans limite d'âge.

La difficulté est de mobiliser sur un même espace-temps l'ensemble des acteurs et décideurs pour la mise en œuvre de ce projet.

III. Enseignements généraux de l'expérimentation

A. Modélisation du dispositif expérimenté

Mouv'Jeunes est un diagnostic mobilité visant à pouvoir proposer un parcours de mobilité en parallèle au parcours d'insertion socio-professionnel. La question est simple « comment la personne peut se rendre à son rendez-vous, son lieu de stage ou d'emploi à l'heure en prenant en compte sa situation personnelle et financière ».

Lorsque nous parlons de mobilité nous abordons la multimodalité, le diagnostic Mouv'Jeunes ne priorise pas le permis B mais la meilleure solution pour que la personne soit plus autonome dans ces déplacements à court, moyen et long terme.

Autrement dit, nous travaillons sur l'utilisation des transports en commun, le vélo, le permis AM pour les scooters et voiturette, le covoiturage, la location de véhicule, le transport à la demande ou même la marche. Toutes les solutions efficaces et adaptées à la situation individuelle de la personne pouvant être efficace.

Les points de vigilance de Mouv'Jeunes sont :

- La personne a-t-elle gagné en autonomie suite à l'intervention de Mouv'Jeunes ?
- La personne a-t-elle agrandi sa zone géographique de démarches (recherche d'emploi, de stage, de formation ou d'enquête métiers) ?

Pour pouvoir être efficace sur toutes les solutions de mobilité, nous avons travaillé au développement d'un partenariat avec les acteurs de la mobilité sur notre territoire, aussi bien les associations que les entreprises publiques ou privées.

Nous avons construit et testé nos outils :

- Une information collective présentant Mouv'Jeunes, les partenaires, les différentes solutions pour agir sur la mobilité (le permis B, les transports collective etc.)
L'objectif est de présenter les différentes solutions de mobilité, de lancer une discussion sur ce sujet et de faire adhérer le jeune au dispositif.
- Un diagnostic mobilité, comprenant
 - Un entretien individuel axé sur la mobilité en lien avec le parcours d'insertion. Il permet de faire un point avec la personne sur ses difficultés à la mobilité et de présenter les solutions efficaces pour les lever. C'est aussi un moment où la personne peut poser des questions et faire un point sur sa situation (transport en commun, faisabilité du permis B, achat ou location de véhicule etc.).
 - Une évaluation collective, permettant de vérifier les compétences de base (lecture, calcul etc.) le repère dans l'espace, la lecture de plan, la

recherche d'information... L'objectif n'est pas de noter les exercices mais de voir comment la personne les fait, où sont ses difficultés et comment elle tente de les résoudre, certains vont se mettre en groupe, d'autres ne feront pas les exercices trop difficiles, etc.

Il est donc important que le Conseiller Mobilité Insertion assiste à ces exercices et repère les difficultés de la personne.

- Un bilan tripartite est ensuite rédigé. Le bilan prend en compte ce qui s'est dit durant l'entretien et l'observation de l'évaluation collective.

Cela permet de faire un bilan concret de la situation de la personne. Le bilan propose un parcours mobilité pour lever les freins repérés.

Le bilan est tripartite car il est l'occasion d'un dernier rendez-vous avec le jeune et son référent prescripteur. L'objectif est de présenter le bilan de l'expliquer clairement ainsi que le parcours mobilité. Le jeune peut réagir à ce qui est dit directement. Cela permet de croiser les observations faites durant le diagnostic mobilité et les observations faites par le référent, ce qui permet de compléter les informations pour le diagnostic mais aussi le suivi insertion du jeune.

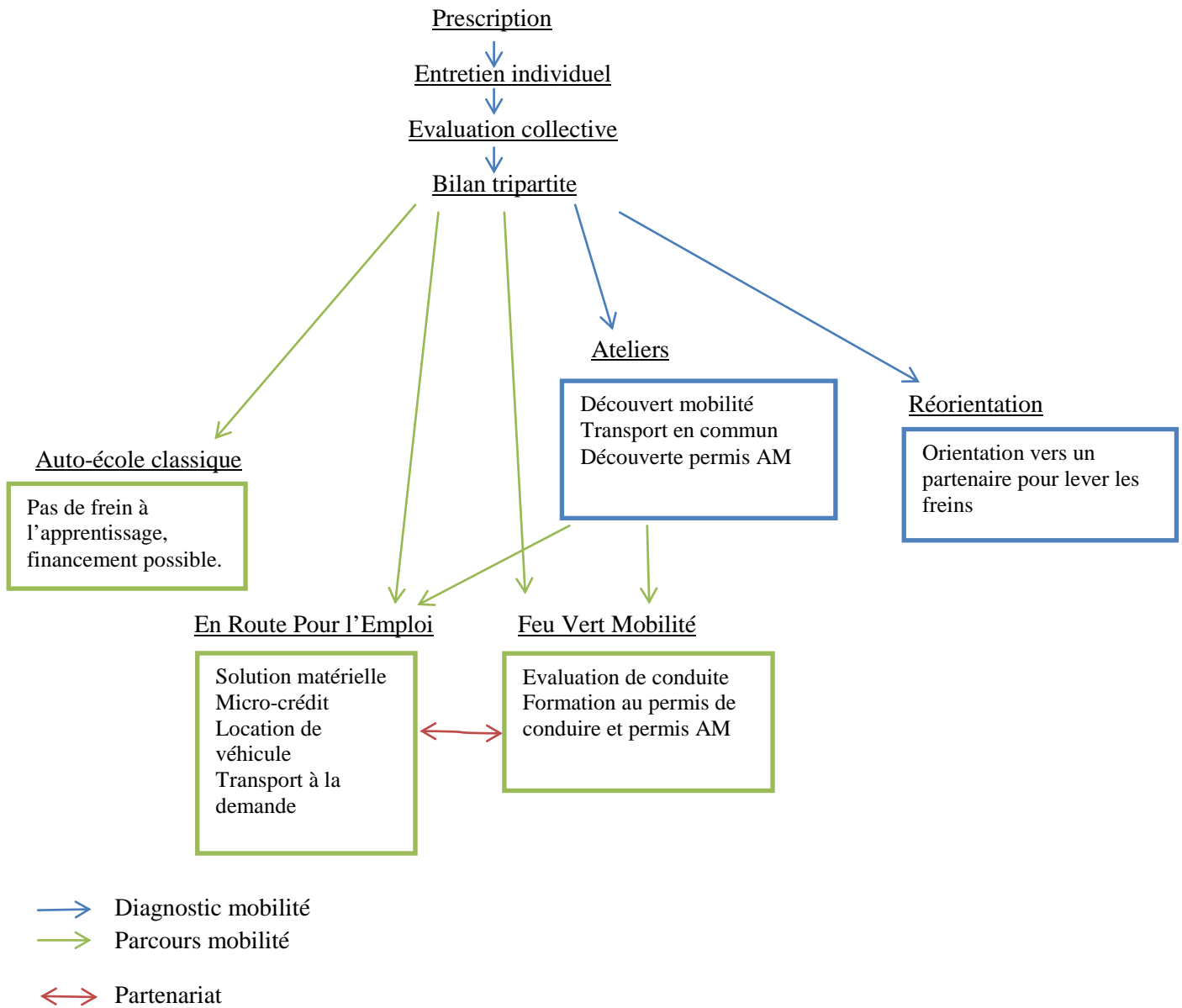
Le travail sur la coordination des acteurs de la mobilité a permis de pouvoir proposer des parcours mobilité efficaces, il a aussi permis de voir les manques au niveau de la mobilité sur le territoire. Il n'y a pas de dispositif qui forme à la préparation de trajet pour anticiper les difficultés que les personnes peuvent avoir à se déplacer.

Nous avons donc travaillé sur des ateliers pour combler ses manques et avons mis en place un atelier « transport en commun ».

L'atelier se déroule sur une journée et demie. Une demi-journée théorique, où nous allons travailler sur la fracture numérique, la préparation de trajets fictifs en bus, car, train et covoiturage en recherchant les informations sur internet. Puis les participants vont devoir préparer un itinéraire en prenant en compte les différentes solutions pour le réaliser. Cet itinéraire comprend la recherche d'information au guichet de la gare, de bibus et de l'office du tourisme par exemple, un pique-nique en dehors de la ville et un rendez-vous (visite de musée, du BIJ etc.). Les participants doivent trouver comment tout faire en respectant les horaires et le coût du trajet.

Pour la partie pratique, sur une journée ils feront l'itinéraire qu'ils auront préparés avec comme objectif de se rendre aux différents guichets pour avoir des informations et arriver au rendez-vous à l'heure.

Schéma du diagnostic mobilité



B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

- Les aspects liés au caractère expérimental de la démarche

Les aspects liés au caractère expérimentale de la démarche sont l'objectif quantitatif de 450 jeunes et l'exclusivité du public 16-25 ans en parcours d'insertion.

L'objectif, après l'expérimentation est de pouvoir toucher un public de tout âge. Des structures nous en ont déjà fait la demande.

- les aspects liés au contexte local

Mouv'Jeunes est le premier diagnostic mobilité sur le territoire du Pays de Brest, nous avons vocation également à travailler sur un projet de plateforme mobilité avec une coordination des différents acteurs de la mobilité et de l'insertion.

Il a donc fallu présenter et défendre ce projet, convaincre de son efficacité et impliquer les acteurs du territoire.

L'expérimentation s'est déroulée sur le Pays de Brest, ce territoire comprend 7 communautés de commune et 89 communes. Il est donc obligatoire que le CMI se déplace au plus près des personnes. nous avons travaillé des partenariats avec les communautés de commune et les maisons de l'emploi pour pouvoir avoir des bureaux occasionnellement pour faire les diagnostics en zone rural éloignées de Brest.

Le Pays de Brest comprend des zones rurales et des quartiers de la politique de la ville, le lieu de vie de la personne à des conséquences sur sa mobilité et sur les solutions de mobilité. Il est important de prendre en compte la commune de la personne et ses spécificités afin de pouvoir proposer un parcours mobilité efficace ;

- les aspects liés à la nature même du dispositif

La difficulté d'un diagnostic poussé sur la mobilité réside dans la complexité d'articuler les plannings de formations des jeunes avec les temps d'évaluation.

En plus de gérer un planning difficile, il faut prendre en compte que l'expérimentation avait comme champ d'action le Pays de Brest, comprenant des territoires ruraux et des quartiers de la politique de la ville. Le CMI est obligé de se déplacer au plus près des personnes, on ne peut pas demander à des personnes ayant des difficultés de mobilité de venir travailler la mobilité dans nos bureaux à Brest. Cela entraîne une difficulté d'organisation supplémentaire, car il faut trouver une date et un lieu pour pouvoir proposer le diagnostic à un maximum de personnes.

Pour pouvoir proposer des parcours de mobilité individualisés et efficaces, il faut une bonne connaissance de son territoire et des acteurs de la mobilité. Il faut pouvoir construire les parcours avec ces acteurs. Pour cela il est impératif de travailler sur une coordination de l'ensemble des partenaires. Cela passe également par des réunions de présentation, des COPIL et des projets en commun comme l'organisation de journée mobilité.

Enfin, il faut pouvoir assurer une veille informelle de ce qui se fait sur le territoire d'action et au niveau national. Cela pour pouvoir être réactif et diffuser des bonnes informations.

1. Public visé

Pour atteindre le public visé, nous avons travaillé les outils de communication auprès des jeunes et des structures accueillant des jeunes.

Nous avons fait un dépliant Mouv'Jeunes présentant nos actions, nous avons organisé des réunions pour présenter le diagnostic aux prescripteurs, et des informations collectives pour les jeunes.

Des journées mobilité et des journées portes ouvertes ont été organisées pour les partenaires prescripteurs et les jeunes, pour présenter notre travail et nos partenaires.

L'ensemble de ses actions nous ont permis de dépasser les objectifs quantitatifs de départ.

Il nous semble souhaitable de développer des actions en direction de nouveaux publics :

- les plus de 25 ans qui peuvent rencontrer les mêmes difficultés que les jeunes,
- les moins de 16 ans, les scolaires, afin de prévenir les futures difficultés liées à la mobilité
- les seniors qui se retrouvent isolés faute de mobilité
- les travailleurs sociaux qui sont en contact directe avec les personnes en difficulté et qui sont confrontés au manque de mobilité.

2. Actions menées dans le cadre du dispositif

- Les actions ou étapes préparatoires préalables qui nous semblent nécessaires pour une meilleure mise en œuvre du dispositif sont :
 - Un recrutement efficace pour mener le projet, une personne ayant une expérience de l'accompagnement et des entretiens individuels.
 - Une formation efficace du futur CMI
 - Une bonne connaissance du territoire et des partenaires outils et prescripteurs.
 - Une mise en commune de l'expérience et des outils avec d'autre plateforme mobilité.

- les améliorations éventuelles à apporter au dispositif sont :
 - la mise en place d'un suivi du parcours mobilité avec des objectifs réalistes et réalisables et des entretiens de suivi.
 - Développer les ateliers mobilité sur les transports en commun, le covoiturage, le vélo.
 - Continuer de développer une coordination entre les acteurs de la mobilité et de l'insertion.
 - Travailler auprès des entreprises pour changer les mentalités sur l'obligation d'avoir le permis B pour avoir un emploi. Peut-être développer une compétence mobilité reconnu qui pourra apparaître sur le CV.

- les points de vigilance ou les difficultés particulières qui pourraient éventuellement survenir :
 - Travailler sur la mobilité dans son ensemble et ne pas avoir en tête que le permis B
 - Prioriser le parcours en prenant en compte le logement, la santé et les finances.
 - Ne pas confondre plateforme mobilité qui propose un diagnostic mobilité, un parcours individuel et coordonne les acteurs de la mobilité et central mobilité qui propose des solutions à court terme à la mobilité (location de voiture, transport à la demande).

3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance

Les partenaires opérationnels incontournables pour mettre en place ce type de dispositif sont les structures accueillantes les personnes visées par le dispositif :

- Mission Locale
- Pôle Emploi
- Centre de formation adulte
- Cap emploi
- CDAS
- CCAS

Et les acteurs de la mobilité du territoire :

- Associations
- Bus, tram
- Car
- Train

Pour animer et conduire un tel projet, il faut mettre en place un comité de pilotage avec :

- Les acteurs opérationnels, pour permettre de les intégrer au projet et éviter des situations de concurrence, et avoir un retour direct sur l'efficacité de l'outil et leur besoins.
- Les acteurs institutionnels tel que les ECPI, le département ou la région pour informer et se tenir informer des tenants et aboutissant.
- Les acteurs de la mobilité du territoire, pour la coordination des actions, la mise en place de parcours mobilité et le travail sur les outils à la mobilité.

Les modalités de gouvernance du dispositif qu'il convient de mettre en place sont :

- Coordination des acteurs de la mobilité, c'est-à-dire, pouvoir informer et présenter ces acteurs, organiser un parcours mobilité en liens avec eux selon les besoins individuel de la personne. Travailler sur un partenariat efficace avec les structures pouvant agir sur la mobilité.
- Gérer et animer les comités de pilotage, analyser les besoins des partenaires, pouvoir proposer des actions qui y répondent.

Pour que cela fonctionne, il faut réussir à être reconnu comme référent mobilité sur le territoire de l'action.

4. Impacts sur la structure

L'impact direct sur la structure est le temps de travail en plus que ça implique. L'organisation d'une plateforme mobilité implique un à deux postes dédiés et formés.

Conclusion

Le FEJ a permis de tester un nouvel accompagnement à la mobilité sur le Pays de Brest, Mouv'jeunes.

Ça a été l'occasion de construire et mettre en place de nouveaux outils, nous avons travaillé sur plusieurs partenariats efficaces et démontré l'importance de pouvoir coordonner les acteurs de la mobilité.

Mouv'jeunes est reconnu comme une ressource sur les questions mobilité sur son territoire et peut proposer des solutions concrètes.

Mouv'Jeunes a également montré la nécessité de continuer et d'évoluer vers une plateforme qui peut suivre le parcours mobilité en collaboration avec tous les acteurs de l'insertion.

La question des suites données à cette expérimentation reste en suspens et nous engageons de fait un travail d'élaboration d'un outil plateforme pouvant utiliser le diagnostic comme pierre angulaire du projet en question.

ANNEXES

Restitution du porteur de projet
Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation
Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention

Numéro du projet	APX_XXX	Nom de la structure porteuse de projet	nom de la structure				
			Bénéficiaires entrés l'année 1	Bénéficiaires entrés l'année 2	Bénéficiaires entrés l'année 3	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires ayant abandonnés ou ayant été exclus en cours de dispositif
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action							
Jeunes			195	345		540	4
Adultes							
Nombre total de bénéficiaires							

Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation	
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques	
1. Jeunes	
Age	
Moins de 6 ans	
6-10 ans	
10-16 ans	
16-18 ans	97
18-25 ans	443
Autres : (préciser)	
Autres : (préciser)	
Situation	
Elèves en pré-élémentaire	
Elèves en élémentaire	
Collégiens	
Lycéens en LEGT	
Lycéens en lycée professionnel	
Jeunes apprentis en CFA	6
Étudiants du supérieur	
Demandeurs d'emploi	315
Actifs occupés	
Autres : (préciser) PPI et POP	219
Autres : (préciser)	
Niveau de formation	
Infra V	79
Niveau V	244
Niveau IV	187
Niveau III	30
Niveau II	
Niveau I	
Sexe	
Filles	231
Garçons	309
2. Adultes	
Qualité	
Parents	
Enseignants	
Conseillers d'orientation-psychologues	
Conseillers principaux d'éducation	
Conseillers d'insertion professionnelle	19
Animateurs	
Éducateurs spécialisés	
Autres : (préciser) assistante sociale	2
Autres : (préciser)	

Réalisation	
Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif	
1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?	
Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML	Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML
Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place	
1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :	
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département) Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région) Régionale (une seule région) Inter-régionale (2 et 3 régions) Nationale (plus de 3 régions) ?	Communale
2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers politique de la ville ?	
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville	Oui, une partie de mon territoire

Remarques

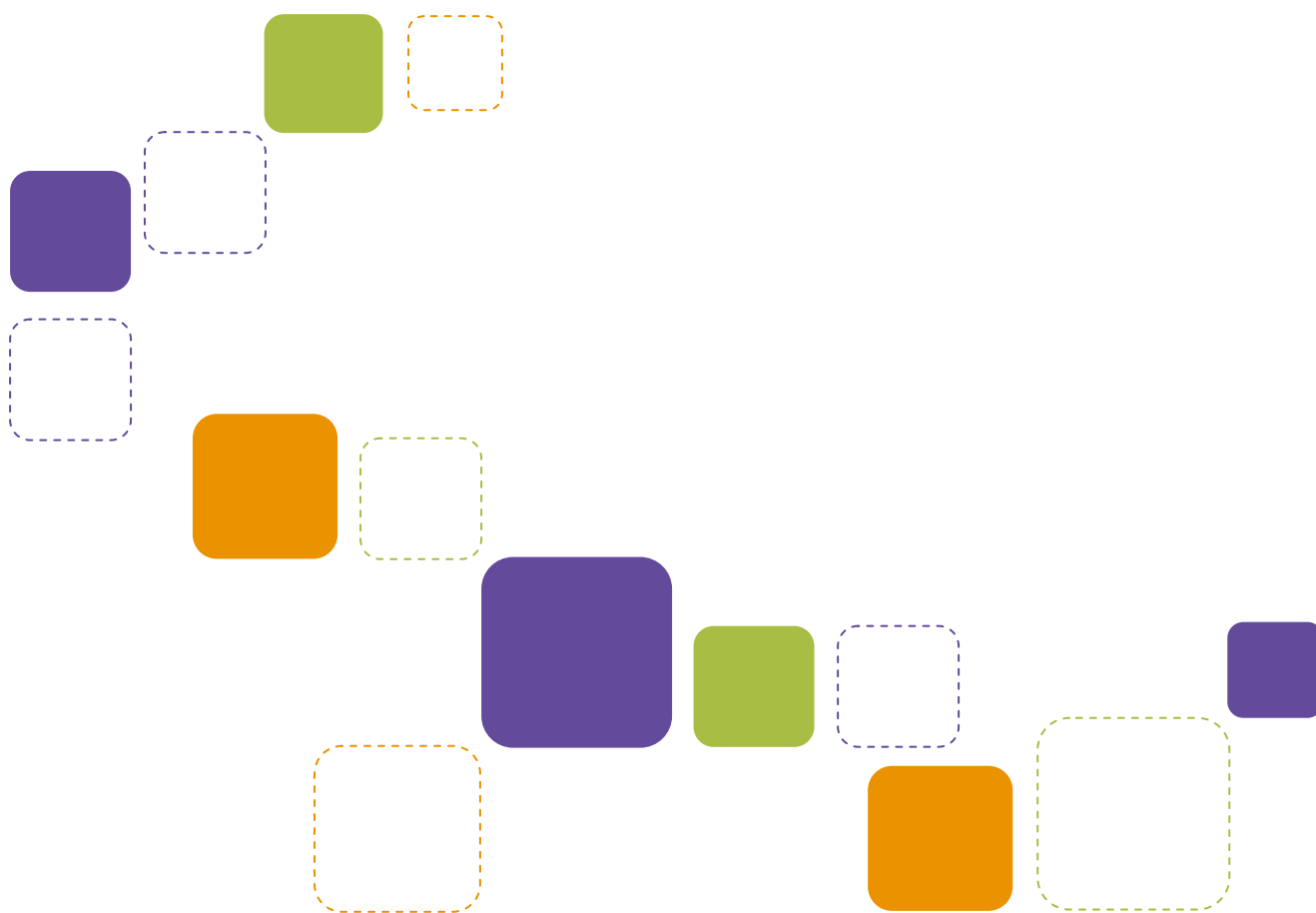
notre territoire d'action est le Pays de Brest, il regroupe 7 communautés de communes, avec des territoires urbains et des quartiers de la politique de la ville à Brest.

Restitution finale du porteur de projet
Annexe 2 - Calendrier de déroulement de l'expérimentation - Actions mises en œuvre

Numéro du projet	APX_XX	Description synthétique de chaque action	Durée en mois	Ressources humaines mobilisées			Ressources matérielles mobilisées		
				Effectifs	ETP	Type de personnel concerné (qualifications)	Achats	Prestations de services	Autre (préciser)
1. Préparation du projet		24mars 2015-03 juin 2015							
Action n°1		reflexions sur un travail sur la mobilité (voir avec Laurent)	?						
Action n°2		redaction du projet MouVJeunes (voir avec Laurent)	?						
Action n°3		1er COPIL présentation de l'expérimentation MouVJeunes (voir avec Laurent)	?						
Action n°4		recherche et bibliographie sur les outils à la mobilité	3	1	1	CMI	ordinateur		
Action n°5		échange d'expérience avec des plateformes mobilité existante	2	1	1	CMI	ordinateur		
Action n°6		analyse de la demande et de la faisabilité	2	2	2	CMI et directeur			
Action n°7		constructions d'outils de diagnostics mobilité	2	1	1	CMI	ordinateur		
Action n°8		construction d'un réseau de partenaires outil	22	2	1.5	CMI et ambassadeur mobilité		1	
Action n°9		construction d'un dépliant MouVJeunes	1	2	1.5	CMI et ambassadeur mobilité	ordinateur		
Action n°10		présentation de MouVJeunes aux partenaires prescripteurs	22	2	1.5	CMI et ambassadeur mobilité	ordinateur et rétroprojecteur		
Action n°11		mise en place d'une prescription	1	1	1	CMI	ordinateur et drive		
Action n°12		mise en place s'outil de suivi	1	1	1	CMI	ordinateur		
Action n°13		rapprochement des Communautés de communes pour avoir des bureau en rural	22	2	1.5	CMI et formateur mobilité			
18		04 juin 2015-13 décembre 2016							
Action n°1		mise en place de l'entretien individuel	1	1	1	CMI			
Action n°2		mise en place de l'évaluation collective	1	2	1.5	CMI et formateur mobilité			
Action n°3		évaluation des outils mobilité	18	1	1	CMI			
Action n°4		mise en place du bilan tripartite avec proposition de parcours mobilité	18	1	1	CMI			
Action n°5		construction de l'information collective sur la mobilité	1	1	1	CMI			
Action n°6		construction d'outil individuelle de diagnostic mobilité	1	1	1	CMI			
Action n°7		mise en place de l'évaluation collective	1	1	1	CMI			
Action n°8		création d'un comité de pilotage	3	1	1	CMI			
Action n°9		organisation du 2er comité de pilotage	3	1	1	CMI			
Action n°10		création d'atelier mobilité: rechercher d'information et transport en commun	2	1	1	CMI			
Action n°11		mise en place de partenariat avec les acteurs de la mobilité (partenaires outil)	22	2	1.5	CMI et formateur mobilité			
Action n°12		veille informative sur la mobilité	22	2	1.5	CMI et formateur mobilité			
Action n°13		informer sur la mobilité (professionnels de l'accompagnement et particuliers)	22	2	1.5	CMI et formateur mobilité			
Action n°14		mise en place d'une page Wiki Brest	1	1	1	CMI			
Action n°15		organisation du 3ième comité de pilotage	1	1	1	CMI			
Action n°16		organisation de 2 journées mobilités (à Brest et Lanrivarez) dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité	4	2	1.5	CMI et formateur mobilité			
Action n°17		participation à 2 journée mobilité sur la COB (Carhais) pour des groupes suivis en PEPS	2	2	2	CMI et formateur mobilité			
Action n°18		construction d'un bilan mobilité adapté pour auto-école social	1	1	1.5	CMI			
Action n°19		participation à un forum de l'insertion dans un quartier de la politique de la ville (pontanézen à Brest)	4	2	1.5	CMI et formateur mobilité			
Action n°20		mise en réseau des outils	22	1	1	CMI			
Action n°21		redaction des dossiers de suivi FEJ (3)	3	1	1	CMI			
Action n°22		participation aux journée d'échange entre porteurs de projet FEJ	4	2	2	CMI et directeur de l'EIPF			
Action n°23		participation aux journée d'échange de porteurs de projet FEJ organiser par le FARE	2	2	2	CMI et directeur de l'EIPF			
3. Achèvement du projet		23 mars 2015 ou le 1er juillet 2016-31 décembre 2016							
Action n°1		analyse des besoins des partenaires pour la suite à donnée à l'expérimentation MouVJeunes	22	2	1.5	CMI et formateur mobilité			
Action n°2		prise d'information sur les financements possible	6	4	4	CMI, responsable de service et directeurs			
Action n°3		recherche de financement pour faire suite à l'expérimentation	6	4	4	CMI responsable de service et directeurs			
Action n°4		redaction du projet plateforme	6	2	2	CMI et formateur mobilité			
Action n°5		redaction du projet ATE	1	1	2	CMI et formateur mobilité			
Action n°6		suivi des projets des partenaires	22	5	5	CMI, formateur mobilité, responsable de service et directeurs			
Action n°7		travail sur la mise en réseau de plateforme bretonne	1	5	5	CMI, formateur mobilité, responsable de service et directeurs			
Action n°8		préparation du comité de pilotage final	2	2	1.5	CMI et formateur mobilité			
Action n°9		présentation du bilan quantitatif et qualitatif durant le comité de pilotage final MouVJeunes	1	2	1.5	CMI et formateur mobilité			
Action n°10		présentation des suite à donner à l'expérimentation MouVJeunes durant le comité de pilotage final MouVJeunes							
Action n°11		constitution d'un comité de pilotage pour le projet plateforme mobilité	22	5	5	CMI, formateur mobilité, responsable de service et directeurs			
Action n°12		coordination des partenaires outil sur le projet de plateforme mobilité	22	2	1.5	CMI et formateur mobilité			
Action n°13		participation à la journée de cloture du FEJ à Paris	1	3	3	CMI, formateur, directeur de l'EIPF			
Action n°14		présentation du projet plateforme mobilité à la région et au département	?	3	3	responsable de service et directeurs			
Action n°15		présentation du projet ATE à la région	?	3	3	responsable de service et directeurs			
Action n°16		redaction du dossier final FEJ pour MouVJeunes	1	2	?	CMI et responsable de service			

Restitution finale du porteur de projet
Annexe 3 - Liste des outils développés dans le cadre de l'expérimentation

Numéro du projet	APX_XX			
Nom de l'outil	Fonction (préciser si ce sont des outils de pilotage, de suivi, de communication, de formation, de sensibilisation, etc.)	Utilisateurs ou destinataires	Format (papier, électronique, etc.)	Transférable en dehors de l'expérimentation (oui/non)
1	plaquette	outil de communication	jeunes et partenaires	support papier (impression d'oui
2	fiche d'inscription	outil de suivi	porteur du projet	support papier (impression d'oui
3	attestation de présence	outil de suivi	porteur du projet et prescripteurs	support papier (impression d'oui
4	fiche d'évaluation mobilité	outil d'évaluation et de formation	porteur, prescripteur, jeunes	support papier (impression d'oui
5	diaporama mobilité	outil d'information, de formation	porteur, prescripteur, jeunes	support électronique (power p'oui
6	carnet d'adresses utiles	outil d'information	jeunes et partenaires	sopport papier (impression d'oui
7	fiche d'entretien individuel mobilité	outil d'évaluation et de formation	porteur, jeunes et partenaires	support papier (impression d'oui
8	Bilan tripartite	outil de suivi et de sensibilisation	porteur, jeunes et partenaires	support papier (impression d'oui
9	diaporama atelier mobilité	outil de formation, de sensibilisation	jeunes et partenaires	support électronique (power p'oui
10	fiche de travaille atelier m'obilité	outil de formation, de sensibilisation	jeunes et partenaires	support papier (impression d'oui
11	Tableau de suivi des jeunes	outil de suivi	porteur	support électronique (classer'oui
12	Courrier de relance	outil de suivi	porteur, jeunes et partenaires	support papier (impression d'oui
13	Grille de relance téléphonique	outil de suivi	porteur, jeunes et partenaires	support électronique (classer'oui
14	pochette d'information sur les ac	outil de formation et de communication	jeunes et partenaires	support papier (dépliants) non



Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère de l'Éducation nationale

Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire
Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13

Téléphone : 01 40 45 93 22

www.experimentation.jeunes.gouv.fr

Restitution du porteur de projet
Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation
Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention

Numéro du projet	AP5_4	Nom de la structure porteuse de projet	EIPF DON BOSCO		
	Bénéficiaires entrés l'année 1	Bénéficiaires entrés l'année 2	Bénéficiaires entrés l'année 3	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires ayant abandonnés ou ayant été exclus en cours de dispositif
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action					
Jeunes	195	345		540	4
Adultes					
Nombre total de bénéficiaires					

Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation

Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques	
1. Jeunes	
Âge	
Moins de 6 ans	
6-10 ans	
10-16 ans	
16-18 ans	97
18-25 ans	443
Autres : (préciser)	
Autres : (préciser)	
Situation	
Elèves en pré-élémentaire	
Elèves en élémentaire	
Collégiens	
Lycéens en LEGT	
Lycéens en lycée professionnel	
Jeunes apprentis en CFA	6
Étudiants du supérieur	
Demandeurs d'emploi	315
Actifs occupés	
Autres : (préciser) PPI et POP	219
Autres : (préciser)	
Niveau de formation	
Infra V	79
Niveau V	244
Niveau IV	187
Niveau III	30
Niveau III	
Niveau I	
Sexe	
Filles	231
Garçons	309
2. Adultes	
Qualité	
Parents	
Enseignants	
Conseillers d'orientation-psychologues	
Conseillers principaux d'éducation	
Conseillers d'insertion professionnelle	19
Animateurs	
Éducateurs spécialisés	
Autres : (préciser) assistante sociale	2
Autres : (préciser)	

Réalisation

Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif	
1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?	
Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML	Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML
Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place	
1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :	
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département) Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région) Régionale (une seule région) Inter-régionale (2 et 3 régions) Nationale (plus de 3 régions) ?	Communale
2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers politique de la ville ?	
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville	Oui, une partie de mon territoire

Remarques

notre territoire d'action est le Pays de Brest, il regroupe 7 communautés de communes, avec des territoires urbains et des quartiers de la politique de la ville à Brest.

Restitution du porteur de projet
Annexe 1 - Aide au remplissage

Ce document a pour but de mieux connaître le public (nombre et composition) et l'échelle d'intervention des expérimentations financées par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse. Il est à compléter dans le cadre de la restitution finale **au format excel suivant « APX_XXX_Annexe 1 - Public Réalisé.xls », « APDOMX_XXX_Annexe 1 - Public Réalisé.xls », « HAP_XXX_Annexe 1 - Public Réalisé.xls », selon les codes qui vous ont été attribués.**

Cette aide reprend la structure du document et précise les modalités de remplissage du document.

A noter : les parties du document en italique (identifiant du projet, nom de la structure porteuse, catégorie Autres) sont modifiables. Une case remarque est à votre disposition en bas du document pour toute remarques concernant le remplissage de ce document.

Identification

Le code qui vous a été attribué, qui constitue l'identifiant FEJ de votre expérimentation, doit être renseigné dans la cellule suivant "Identifiant du projet", en cohérence avec l'archivage du fichier (APSCOX_XX, APDOMX_XXX, HAP_XXX, etc.). Il vous est ensuite demandé de renseigner le nom de la structure qui porte le projet.

Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action

Il s'agit de suivre le nombre de bénéficiaires effectifs **entrant dans le dispositif** pour chaque année.

Une année du dispositif ("Année 1, Année 2, Année 3") correspond à une "**promotion**" de bénéficiaires **recrutés**. Pour les expérimentations en milieu scolaire ou universitaire par exemple, les bénéficiaires seront recensés par année scolaire. Si le programme recrute des bénéficiaires en continu, il s'agit de périodes de 12 mois à partir du démarrage du dispositif. Toute précision à ce sujet peut être indiquée dans la case "Remarques".

Exemple: si un dispositif prévoit l'entrée de 13 000 bénéficiaires l'année 1, 27 000 nouveaux bénéficiaires l'année 2, aucun nouveau bénéficiaire l'année 3; alors B9 = 13 000, C9 = 27 000; D9 = 0 et E9 = 40 000.

Il est important de souligner que par "**bénéficiaires**" de l'action nous entendons les **bénéficiaires directement touchés par l'action, c'est-à-dire les personnes étant en contact direct avec le programme lors de son déroulement (bénéficiaire d'une formation, d'un accompagnement, etc.)**. Par exemple, une expérimentation dont l'action principale serait une formation du personnel des missions locales bénéficie directement à ce public adulte et indirectement aux jeunes suivis par les missions locales ; le document nous renseignera donc uniquement sur ce public adulte.

Cette première section récapitule le nombre total de bénéficiaires, selon qu'ils sont jeunes (moins de 25 ans) ou adultes. Cette distinction est faite par l'âge mais également par la qualité : un éducateur spécialisé de 24 ans bénéficiant du programme **en tant qu'éducateur** (mis en réseau avec d'autres professionnels de jeunesse par exemple) sera comptabilisé comme un bénéficiaire adulte.

Les première, deuxième et troisième colonnes détaillent le nombre de bénéficiaires par "**promotion**" du **dispositif** (voir plus haut), pour les jeunes bénéficiaires, pour les adultes bénéficiaires et pour l'ensemble des bénéficiaires.

La quatrième colonne détaille le nombre de bénéficiaires directs **entrés dans le dispositif (qu'ils aient abandonné ou non en cours de route) pendant toute la durée de l'expérimentation**. Ce décompte est détaillé pour les jeunes bénéficiaires, les adultes bénéficiaires et le total.

Dans la dernière colonne, il s'agit de renseigner le nombre de bénéficiaires **ayant abandonné ou ayant été exclus pendant toute la durée du dispositif**. Par exemple un bénéficiaire ayant déménagé dans une région où le dispositif n'existe plus sera comptabilisé dans cette catégorie. Ce décompte est détaillé pour les jeunes bénéficiaires, les adultes bénéficiaires et le total.

Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques

1. Jeunes

Dans cette section, il s'agit de préciser la composition du public **effectivement touché** de jeunes bénéficiaires à **leur entrée dans le dispositif** en termes d'âge, de situation, de niveau de formation et de sexe. Pour chaque caractéristique, **le nombre de jeunes de chaque sous-catégorie (tranche d'âge par exemple) doit être précisé**. Ces caractéristiques sont détaillées ici.

L'âge est défini par tranche. Chaque tranche inclut l'âge le plus bas, mais exclut l'âge le plus haut : la catégorie "moins de 6 ans" regroupe les enfants jusqu'au jour de leur 6^{ème} anniversaire exclus, la catégorie "6-10 ans" regroupe les plus de 6 ans (à partir du jour de leur 6^{ème} anniversaire inclus) jusqu'au jour de leur 10^{ème} anniversaire exclus, etc. **Pour la catégorie "18-25 ans", le 25^{ème} anniversaire est inclus, tout comme l'année qui suit, jusqu'au 26^{ième} anniversaire exclus.**

La variable "situation" permet de distinguer les élèves scolarisés, des étudiants du supérieur, des demandeurs d'emploi et des actifs occupés.

Pour les élèves scolarisés, il s'agit de préciser le type d'établissement scolaire fréquenté : pré-élémentaire, élémentaire, collège, lycée général et technologique, lycée professionnel et CFA. Les étudiants du supérieur sont regroupés sous une seule catégorie. A noter que les étudiants du supérieur en CFA doivent être comptabilisés dans la catégorie "étudiants du supérieur" et pas dans la catégorie "jeune apprentis en CFA".

La catégorie "demandeurs d'emploi" regroupe toute personne sans emploi, en recherche d'emploi, inscrite ou non au Pole Emploi. Les stagiaires de la formation professionnelle font partie des demandeurs d'emploi.

La catégorie "Autres" doit être utilisée pour les situations ne correspondant pas aux catégories prédéfinies. Ce sera par exemple le cas de jeunes en errance. Dans ce cas, vous pouvez préciser de quelle situation il s'agit.

Le niveau de formation se décline comme suit :

- Niveau infra V : niveau de formation inférieur à celui du brevet d'études professionnelles (BEP) ou du certificat d'aptitude professionnelle (CAP), et par assimilation, du certificat de formation professionnelle des adultes (CFPA) du premier degré ;
- Niveau V : niveau de formation équivalent à celui du BEP ou du CAP, et par assimilation, du CFPA du premier degré ;
- Niveau IV : niveau de formation équivalent à celui du brevet professionnel (BP), du brevet de technicien (BT), du baccalauréat général, professionnel ou technologique ;
- Niveau III : formations du niveau du diplôme des instituts universitaires de technologie (DUT) ou du brevet de technicien supérieur (BTS) ou de fin de premier cycle de l'enseignement supérieur ;
- Niveau II : formation d'un niveau comparable à celui de la licence ou du master 1 ;
- Niveau I : formation de niveau supérieur à celui du master 1.

Comme souligné précédemment, si le public cible de l'expérimentation menée ne correspond pas aux catégories présentées pour chaque caractéristique, vous pouvez utiliser la catégorie "Autres" en précisant de quelle catégorie il s'agit (à la place du "(préciser)"). Deux lignes "Autres" sont présentées dans le document au cas où vous auriez plusieurs catégories de bénéficiaires n'entrant pas dans les catégories définies.

2. Adultes

Dans cette section, le public d'adultes bénéficiaires n'est caractérisé que par sa qualité, c'est-à-dire **la relation qu'il entretient avec le jeune** (parents) ou **la fonction qu'il occupe** (enseignants, conseillers d'orientation et psychologues, etc.). Vous devez préciser le nombre de bénéficiaires directs adultes de chaque sous-catégorie (parents, enseignants, etc.) composant le public de l'expérimentation.

Si le public cible de votre expérimentation ne correspond pas aux catégories présentées ici, vous pouvez utiliser la catégorie "Autres" en précisant de quelle catégorie il s'agit (à la place du "(préciser)"). Deux lignes "Autres" sont présentées dans le document au cas où vous auriez plusieurs catégories de bénéficiaires n'entrant pas dans les catégories définies.

Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif

1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?

Cette question permet d'identifier si la totalité ou une partie des bénéficiaires directement touchés par le dispositif est inscrite et suivie par la mission locale. La question doit être renseignée selon la prévision avant le démarrage de l'expérimentation et en fonction de ce qui a été effectivement mis en place. Les cases sont pré-remplies.

Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place

Les cases de cette section sont pré-remplies. Il faut sélectionner la réponse adaptée selon la prévision avant le démarrage de l'expérimentation dans la première colonne puis à la fin de l'expérimentation, en fonction de ce qui a été finalement mis en place.

1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :

Il suffit de sélectionner l'échelle d'intervention de votre expérimentation. Cette échelle d'intervention est définie comme suit :

- Communale : une ou plusieurs communes ou communautés de communes ou d'agglomération dans un même département ;
- Départementale : un ou plusieurs départements dans une même région ;
- Régionale : une seule région ;
- Inter-régionale : 2 et 3 régions ;
- Nationale : plus de 3 régions.

Un seul choix est possible : une expérimentation mise en place dans plusieurs départements d'une même région sera classé dans la catégorie "départementale" si elle n'est pas mise en place dans tous les départements de la région ; dans le cas contraire, elle sera placée dans la catégorie "régionale". Dans le cas d'une expérimentation mise en place dans des communes de plusieurs régions, l'expérimentation sera classée comme "inter-régionale" s'il s'agit de 2 ou 3 régions, ou "nationale" s'il s'agit de plus de 3 régions.

2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers politique de la ville ?

Il s'agit de caractériser la part d'intervention sur des quartiers politique de la ville. Par exemple, un dispositif mis en place uniquement dans des établissements en zone urbaine sensible (ZUS) pourra répondre "Oui, la totalité".

Remarques

Toutes remarques liées aux éléments renseignés dans ce fichier peuvent être précisées dans cette cellule.

Restitution finale du porteur de projet
Annexe 2 - Calendrier de déroulement de l'expérimentation - Actions mises en œuvre

Numéro du projet	AP5_4	Description synthétique de chaque action	Durée en mois	Ressources humaines mobilisées			Ressources matérielles mobilisées		
				Effectifs	ETP	Type de personnel concerné (qualifications)	Achats	Prestations de services	Autre (préciser)
1. Préparation du projet		<i>24mars 2015-03 juin 2015</i>							
Action n°1		reflexions sur un travail sur la mobilité (voir avec Laurent)	?						
Action n°2		redaction du projet Mouv'Jeunes (voir avec laurent)	?						
Action n°3		1er COFIL présentation de l'expérimentation Mouv'Jeunes (voir avec Laurent)	?						
Action n°4		recherche et bibliographie sur les outils à la mobilité	3	1	1	CMI	ordinateur		
Action n°5		échange d'expérience avec des plateformes mobilité existante	2	1	1	CMI	ordinateur		
Action n°6		analyse de la demande et de la faisabilité	2	2	2	CMI et directeur			
Action n°7		constructions d'outils de diagnostics mobilité	2	1	1	CMI	ordinateur		
Action n°8		construction d'un réseau de partenaires outil	22	2	1,5	CMI et ambassadeur mobilité			1
Action n°9		construction d'un dépliant Mouv'Jeunes	1	2	1,5	CMI et ambassadeur mobilité	ordinateur		
Action n°10		présentation de Mouv'Jeunes aux partenaires prescripteurs	22	2	1,5	CMI et ambassadeur mobilité	ordinateur et rétroprojecteur		
Action n°11		mise en place d'une prescription	1	1	1	CMI	ordinateur et drive		
Action n°12		mise en place s'outil de suivi	1	1	1	CMI	ordinateur		
Action n°13		rapprochement des Communautés de communes pour avoir des bureau en rural	22	2	1,5	CMI et formateur mobilité			
18		<i>04 juin 2015-13 décembre 2016</i>							
Action n°1		mise en place de l'entretien individuel	1	1	1	CMI			
Action n°2		mise en place de l'évaluation collective	1	2	1,5	CMI et formateur mobilité			
Action n°3		évaluation des outils mobilité	18	1	1	CMI			
Action n°4		mise en place du bilan tripartite avec proposition de parcours mobilité	18	1	1	CMI			
Action n°5		construction de l'information collective sur la mobilité	1	1	1	CMI			
Action n°6		construction d'outil individuelle de diagnostic mobilité	1	1	1	CMI			
Action n°7		mise en place de l'évaluation collective	1	1	1	CMI			
Action n°8		création d'un comité de pilotage	3	1	1	CMI			
Action n°9		organisation du 2er comité de pilotage	3	1	1	CMI			
Action n°10		création d'atelier mobilité: rechercher d'information et transport en commun	2	1	1	CMI			
Action n°11		mise en place de partenariat avec les acteurs de la mobilité (partenaires outil)	22	2	1,5	CMI et formateur mobilité			
Action n°12		veille informative sur la mobilité	22	2	1,5	CMI et formateur mobilité			
Action n°13		informer sur la mobilité (professionnels de l'accompagnement et particuliers)	22	2	1,5	CMI et formateur mobilité			
Action n°14		mise en place d'une page Wiki Brest	1	1	1	CMI			
Action n°15		organisation du 3ième comité de pilotage	1	1	1	CMI			
Action n°16		organisation de 2 journées mobilitées (à Brest et Lanrivouaré) dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité	4	2	1,5	CMI et formateur mobilité			
Action n°17		participation à 2 journée mobilité sur la COB (Carhais) pour des groupes suivis en PEP'S	2	2	2	CMI et formateur mobilité			
Action n°18		construction d'un bilan mobilité adapté pour auto-école social	1	1	1,5	CMI			
Action n°19		participation à un forum de l'insertion dans un quartier de la politique de la ville (pontanézen à Brest)	4	2	1,5	CMI et formateur mobilité			
Action n°20		mise en réseau des outils	22	1	1	CMI			
Action n°21		redaction des dossiers de suivi FEJ (3)	3	1	1	CMI			
Action n°22		participation aux journée d'échange entre porteurs de projet FEJ	4	2	2	CMI et directeur de l'EIPF			
Action n°23		participation aux journée d'échange de porteurs de projet FEJ organiser par le FARE	2	2	2	CMI et directeur de l'EIPF			
3. Achèvement du projet		<i>23 mars 2015 ou le 1er juillet 2016-31 décembre 2016</i>							
Action n°1		analyse des besoins des partenaires pour la suite à donnée à l'expérimentation Mouv'Jeunes	22	2	1,5	CMI et formateur mobilité			
Action n°2		prise d'information sur les financements possible	6	4	4	CMI, responsable de service et directeurs			
Action n°3		recherche de financement pour faire suite à l'expérimentation	6	4	4	CMI responsable de service et directeurs			
Action n°4		redaction du projet plateforme	6	2	2	CMI et formateur mobilité			
Action n°5		redaction du projet ATE	1	1	2	CMI et formateur mobilité			
Action n°6		suivi des projets des partenaires	22	5	5	CMI, formateur mobilité, responsable de service et directeurs			

Restitution finale du porteur de projet
Annexe 2 - Calendrier de déroulement de l'expérimentation - Actions mises en œuvre

Numéro du projet	AP5_4		Ressources humaines mobilisées			Ressources matérielles mobilisées		
	Description synthétique de chaque action	Durée en mois	Effectifs	ETP	Type de personnel concerné (qualifications)	Achats	Prestations de services	Autre (préciser)
Action n°7	travail sur la mise en réseau de plateforme bretonne	1	5	5	CMI, formateur mobilité, responsable de service et directeurs			
Action n°8	préparation du comité de pilotage final	2	2	1,5	CMI et formateur mobilité			
Action n°9	présentation du bilan quantitatif et qualitatif durant le comité de pilotage final Mouv'Jeunes	1	2	1,5	CMI et formateur mobilité			
Action n°10	présentation des suite à donner à l'expérimentation Mouv'Jeunes durant le comité de pilotage final Mouv'Jeunes							
Action n°11	constitution d'un comité de pilotage pour le projet plateforme mobilité	22	5	5	CMI, formateur mobilité, responsable de service et directeurs			
Action n°12	coordination des partenaires outil sur le projet de plateforme mobilité	22	2	1,5	CMI et formateur mobilité			
Action n°13	participation à la journée de cloture du FEJ à Paris	1	3	3	CMI, formateur, directeur de l'EIPF			
Action n°14	présentation du projet plateforme mobilité à la région et au département	?	3	3	responsable de service et directeurs			

Restitution finale du porteur de projet
Annexe 3 - Liste des outils développés dans le cadre de l'expérimentation

Numéro du projet	AP5_4
-------------------------	-------

	Nom de l'outil	Fonction (préciser si ce sont des outils de pilotage, de suivi, de communication, de formation, de sensibilisation, etc.)	Utilisateurs ou destinataires	Format (papier, électronique, etc.)	Transférable en dehors de l'expérimentation (oui/non)
1	plaquette	outil de communication	jeunes et partenaires	support papier (impression doc. Word)	oui
2	fiche d'inscription	outil de suivi	porteur du projet	support papier (impression doc. Word)	oui
3	attestation de présence	outil de suivi	porteur du projet et prescripteurs	support papier (impression doc. Word)	oui
4	fiche d'évaluation mobilité	outil d'évaluation et de formation	porteur, prescripteur, jeunes	support papier (impression doc. Word)	oui
5	diaporama mobilité	outil d'information, de formation	porteur, prescripteur, jeunes	support électronique (power point)	oui
6	carnet d'adresses utiles	outil d'information	jeunes et partenaires	sopport papier (impression doc.word)	oui
7	fiche d'entretien individuel mobilit	outil d'évaluation et de formation	porteur, jeunes et partenaires	support papier (impression doc. Word)	oui
8	Bilan tripartite	outil de suivi et de sensibilisation	porteur, jeunes et partenaires	support papier (impression doc. Word)	oui
9	diaporama atelier mobilité	outil de formation, de sensibilisation	jeunes et partenaires	support électronique (power point)	oui
10	fiche de travaille atelier mlobilité	outil de formation, de sensibilisation	jeunes et partenaires	support papier (impression doc. Word)	oui
11	Tableau de suivi des jeunes	outil de suivi	porteur	support électronique (classeur excel)	oui
12	Courrier de relance	outil de suivi	porteur, jeunes et partenaires	support papier (impression doc. Word)	oui
13	Grille de relance téléphonique	outil de suivi	poteur, jeunes et partenaires	support électronique (classeur excel)	oui
14	pochette d'information sur les act	outil de formation et de communication	jeunes et partenaires	support papier (dépliants)	non
15					